

Jerzy Kowalski, Wojciech Lamentowicz, Piotr Winczorek, *Teoria państwa i prawa [La théorie de l'Etat et du droit]* Warszawa 1981, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 533 pages.

Par les soins de l'Edition Scientifique d'Etat a paru en 1981 le deuxième manuel polonais sur la théorie de l'Etat et du droit. Le premier manuel en cette matière a paru en 1979¹. La parution du nouveau manuel témoigne de la dynamique scientifique du milieu des théoriciens de l'Etat et du droit. Le manuel est l'oeuvre de plusieurs scientifiques groupés auprès du prof, dr Jerzy Kowalski de la Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Varsovie. Le précédent manuel était le fruit de la coopération de professeurs de trois universités : de Toruń, de Łódź et de Varsovie. Le manuel examiné, comme le précédent, représente l'orientation marxiste-léniniste dans la science sur la société, l'Etat et le droit. Il est inspiré principalement des problèmes naissant dans le régime socialiste, bien qu'il ait des ambitions universelles. Ces ambitions—principalement en raison du traitement fragmentaire des pays du tiers-monde — ne sont pas pleinement réalisés. Y est aussi totalement omise la problématique des relations entre l'Etat et la communauté internationale ainsi qu'entre le droit national et international.

Le manuel, comme il est admis dans la tradition de ce genre d'oeuvres paraissant en URSS et dans les autres pays socialistes, contient nombre d'éléments communs pour tous les manuels de cette matière. Il a cependant certains traits

¹ W. Lang, J. Wróblewski, S. Zawadzki, *Teoria państwa i prawa [La Théorie de l'Etat et du droit]*, PWN, Warszawa 1979. Voir la critique de ce manuel, Droit Polonais Contemporain 2(50), 1981, p. 45 - 47.

spécifiques qui le rendent très intéressant et lui donnent une marque individuelle.

Les auteurs du manuel ont dérogé au schéma qui consiste à examiner successivement les problèmes généraux et méthodologiques, la problématique de l'Etat et ensuite la problématique du droit et, dans le cadre de ces parties, à examiner dans l'ordre historique les différents types d'Etat et de droit. La structure du cours est différente. Tout le texte est consacré uniquement à la thématique de l'Etat contemporain et du droit. Les auteurs introduisent dans les considérations une thématique commune pour tous les Etats contemporains. Cette conception est exposée le plus largement dans le chapitre XIII, qui parle des tendances universelles de changement dans les systèmes politiques contemporains. Il en est de même dans le chapitre XVI, qui traite des processus décisifs dans les systèmes politiques.

Le chapitre XIII traite entre autres des tendances civilisatrices globales parmi lesquelles il compte : l'accélération générale du rythme des changements, leur irrégularité accrue et l'augmentation de la complexité des processus sociaux, les aspirations dans le domaine de l'industrialisation et les dangers pour le milieu naturel qui y sont liés, la naissance et le développement de la technique nucléaire etc.

Le manuel expose très largement la problématique politologique. Cela se manifeste particulièrement dans le chapitre XII, traitant des conditions socio-économiques, culturelles et idéologiques des systèmes politiques, ainsi que dans le chapitre XIV sur les partis politiques et les systèmes de partis et dans le chapitre XV sur les groupes de pression et les organisations sociales. La conception politologique caractérise aussi les chapitres concernant le droit, surtout dans le chapitre IX consacré à l'action sociale du droit. Les auteurs ne se réfèrent presque pas à la littérature des domaines respectifs de la dogmatique du droit ni à la littérature du domaine de l'histoire de l'Etat et du droit.

Il y a dans le manuel quelques thèmes qui restent en liaison directe avec les processus politiques intervenus en Pologne en 1980 et 1981. Par ex. les auteurs posent le problème non seulement de la légalité, mais aussi de la légitimité du pouvoir ainsi que de sa qualité (p. 251 - 254). De même, ils touchent le problème de la culture politique et de l'opinion publique (p. 301 - 304), le problème de l'erreur politique en rapport avec les genres de décisions politiques (p. 375 - 378). Une attention bien plus grande que dans les autres oeuvres de ce genre est consacrée aux syndicats, aux autogestions, aux problèmes de la démocratie et du génie social, au limites du pouvoir politique et surtout de l'Etat (p. 244 - 246), aux relations entre l'Etat et le peuple (p. 68 - 74).

L'approche de ces thèmes fait que le manuel même est, en certains endroits, non seulement un cours académique de la théorie de l'Etat et du droit, mais aussi un énoncé dans les discussions politiques qui se déroulent actuellement. Cela lui confère des traits positifs du point de vue de l'éveil de l'intérêt du lecteur sur la vie de l'Etat et du rôle social du droit.

Il est digne de remarquer, que le manuel renoue très brièvement à la problématique de l'avenir de l'Etat, y compris à la question du dépérissement de l'Etat socialiste. Il constate simultanément que ledit processus de dépérissement de l'Etat est un processus intérieurement contradictoire. Certaines fonctions de l'Etat et de sa structure s'affaiblissent, d'autres se renforcent, leur portée s'élargit (p. 481). C'est en cela — constatent les auteurs — que consiste la dialectique du processus de dépérissement de l'Etat.

Le manuel est une oeuvre commune de tous les trois auteurs. Il est intérieurement très cohérent. Néanmoins, le caractère distinctif des auteurs des chapitres respectifs a été maintenu. La plus grande part revient à J. Kowalski. La part des deux autres auteurs est à peu près identique, chacun des auteurs a élaboré des chapitres concernant tant les problèmes de l'Etat, du droit que les mécanismes de la vie politique.

Le manuel est écrit clairement et dans un langage facile. Il a donc les qualités didactiques indispensables. Cependant, le manuel confie trop peu de définitions classiques.

Le manuel renoue dans son contenu aux publications didactiques antérieures de la plume des mêmes auteurs. Il présente donc un niveau relativement élevé d'expérience littéraire.

Il est très probable que ce manuel sera aussi intéressant pour les spécialistes étrangers et les lecteurs polonais. C'est en effet une oeuvre hautement engagée dans le progrès social, dans la modernité et le développement de la démocratie.

Adam Łopatka